



# CONDUCTEUR-TRICE D'ENGINS AGRICOLES

Le-la conducteur-trice d'engins agricoles est chargé-e de conduire des machines agricoles dans l'objectif de réaliser différents types de travaux liés aux cultures. Son outil de travail est généralement le tracteur, sur lequel il-elle adapte des matériels (charrue, semoir, remorque, épandeur...). Il-elle peut également conduire des engins autotractés telles que moissonneuse-batteuse et ensileuse.

## Contrats et temps de travail

CDI temps plein ; CDD temps plein pour répondre à la saisonnalité de l'emploi (2 à 6 mois).

## Environnement de travail

Le-la conducteur-trice d'engins agricoles peut être salarié-e d'une

exploitation agricole, d'une entreprise de travaux agricoles (EDT : entreprise du territoire) ou d'une Cuma (coopérative d'utilisation de matériel agricole). Dans les deux derniers cas, il-elle est en relation avec des agriculteurs clients ou adhérents.

## Repères de rémunération

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les salaires minimums début de carrière pour les

Cuma sont compris dans une fourchette de 1566,75 € à 1645,62 € bruts mensuels.

Pour les entreprises du territoire, les salaires minimums se situent dans une fourchette de 1466,65 € à 1583,43 € bruts mensuels. Les salaires réels dans les entreprises sont majoritairement supérieurs au minimum conventionnel.

A noter que des conducteurs-trices peuvent travailler dans des entreprises relevant d'autres conventions collectives (ex : maraîchage sur le 44).

Il-elle travaille à l'extérieur mais est généralement protégé-e dans l'habitacle de son engin. Son travail est lié aux conditions climatiques et aux saisons : à certaines périodes, les horaires peuvent devenir très variables et l'activité nécessite des heures supplémentaires, éventuellement du travail de nuit, et occasionnellement du travail de week-end et de jours fériés.

De juin à décembre, il-elle est fortement mobilisé-e sur des travaux de récolte et d'épandage ; l'hiver est consacré à des travaux connexes : aménagement rural, entretien des espaces verts, maintenance des engins et des matériels.

## PERSPECTIVES DE RECRUTEMENT

**30** postes  
par an  
sur le département



Postes à pourvoir uniquement en zone rurale sur l'ensemble **DU DÉPARTEMENT.**

- Conduire le tracteur pour les travaux de préparation de sol, de semis, de protection des cultures, d'épandage, de récolte...
- Conduire et utiliser des automoteurs : moissonneuse, ensileuse, machine à vendanger...
- Régler et paramétrer les engins et les équipements et respecter les règles de sécurité.
- Maintenir les engins en bon état et assurer l'entretien de premier niveau.
- Préparer et convoier les engins sur la route d'un chantier à l'autre.
- Rendre compte des difficultés rencontrées.
- Enregistrer toutes les informations liées aux travaux réalisés.

## ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

- Travaux liés aux collectivités ou aux travaux publics.
- Activités liées à la valorisation du bois.

## CONNAISSANCES À AVOIR OU À ACQUÉRIR

- Maîtrise de la conduite du matériel.
- Fonctionnement et réglage des matériels.
- Connaissances en mécanique, hydraulique, soudure...
- Attrait pour les évolutions technologiques (pilotage, guidage, réglage et programmation).
- Bases en agronomie.

## APTITUDES

- Autonomie : organisé-e et méthodique, sens des initiatives.
- Réactivité : capacités d'analyse et de résolution de problèmes.
- Aptitude à se repérer dans l'espace agricole.
- Capacités d'adaptation.
- Compétences relationnelles pour les Cuma et travaux agricoles (bonne présentation, sens relationnel, sens de l'écoute).

### Conditions et modalités d'accès

#### FORMATIONS RECOMMANDÉES

- CAPA/Production agricole, utilisation des matériels/Productions animales.
- Bac Pro/Agroéquipement.
- BPA travaux de conduite et entretien des engins agricoles (TCEEA),
- BTSA/Génie des équipements agricoles.
- CS/Tracteurs et machines agricoles, utilisation et maintenance.
- Parcours de professionnalisation possible au sein de l'entreprise après une première expérience de conduite.

*Comme pour beaucoup de métiers agricoles, l'acquisition de compétences se fait idéalement par une formation en alternance.*

#### PASSERELLES POUR VENIR VERS CET EMPLOI

- Travaux publics.
- Conducteurs poids lourds/Autres métiers de conduite.

### Perspectives d'évolution

#### AU SEIN DE LA FILIÈRE

Le-la conducteur-trice d'engins agricoles peut évoluer vers des postes de :

- salarié-e polyvalent-e d'élevage,
- agent tractoriste en viticulture,
- responsable culture,
- exploitant-e agricole, après parcours spécifique d'acquisition de connaissances (gestion, agronomie, techniques...).

#### FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR ÉVOLUER

- Certificat de compétences professionnelles (CCP) cariste d'entrepôt.
- Certificat d'aptitude à la conduite d'un engin en sécurité (CACES).